

Jean-Paul Delahaye

Inspecteur général de l'éducation nationale honoraire

Ancien directeur général de l'enseignement scolaire

Auteur du rapport « **Grande pauvreté et réussite scolaire, le choix de la solidarité pour la réussite de tous** »<sup>1</sup>

### **Le choix de la solidarité pour la réussite de tous**

L'école fait face à une dégradation de la situation sanitaire et sociale touchant un nombre croissant d'élèves. Or, vivre en situation de grande pauvreté, c'est vivre en danger humain, social et scolaire. On ne peut en effet entrer sereinement dans les apprentissages quand on est mal logé, mal nourri, mal soigné. En France, sixième puissance économique mondiale, cette situation touche 1,2 million d'enfants et adolescents soit un sur dix, qui vivent dans des familles en situation de grande pauvreté. Cette situation est d'autant plus grave que la France est un des pays où l'origine sociale pèse le plus sur les destins scolaires. 90 % des enfants de cadres et d'enseignants obtiennent le baccalauréat 7 ans après leur entrée en sixième. C'est le cas de 40 % seulement des enfants d'ouvriers. La réussite scolaire des enfants des pauvres n'est pas un problème parmi d'autres rencontrés par le système éducatif français, c'est LE problème.

L'engagement des personnels et des partenaires de l'école confrontés à ces difficultés est réel, mais les réponses apportées tant par l'État que par ses partenaires ne sont pas suffisantes. Plusieurs exemples en sont donnés dans notre rapport.

Par exemple, en pleine crise économique, et alors que le nombre des enfants de familles pauvres augmente, les crédits consacrés aux fonds sociaux ont été divisés par 2,3 de 2001 à 2012 dans les collèges et les lycées, ce qui veut dire que les crédits destinés aux pauvres ont servi de variable d'ajustement budgétaire ! Cet effondrement des fonds sociaux a évidemment aggravé les conditions de vie des enfants des familles pauvres. Il s'est d'ailleurs produit dans une assez grande indifférence et a suscité fort peu de réactions, en tout cas moins d'émotion que la question du nombre d'options ou de disciplines à enseigner dans les filières générales des lycées. Le gouvernement a réagi depuis 2013 et la ministre Najat Vallaud-Belkacem vient de décider une augmentation très sensible des fonds sociaux de plus de 20 % dans un premier temps. Il y a aussi le montant des bourses qui est loin d'être à la hauteur des besoins et, tout aussi préoccupant, le taux important de non recours en raison des difficultés à constituer les dossiers de bourses. Le manque des personnels de santé et sociaux, l'engagement réel mais inégal des collectivités territoriales sont aussi soulignés dans le rapport.

Mais, même en supposant que des réponses plus satisfaisantes soient apportées aux problèmes sociaux empêchant les enfants des familles pauvres d'apprendre à égalité de droits avec les autres, et le rapport produit des préconisations très précises à cet égard, nous n'aurions fait qu'une partie du chemin pour la réussite de tous. Au-delà de la question sociale, la réduction des inégalités en matière de réussite scolaire nécessite de trouver les moyens de mettre en application le principe « *tous les élèves sont capables de réussir* » qui figure dans la loi de refondation du 8 juillet 2013, c'est-à-dire de lever les obstacles à la

---

<sup>1</sup> Jean-Paul Delahaye, « Grande pauvreté et réussite scolaire, le choix de la solidarité pour la réussite de tous », mai 2015, [http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/52/7/Rapport\\_IGEN-mai2015-grande\\_pauvrete\\_reussite\\_scolaire\\_421527.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/2015/52/7/Rapport_IGEN-mai2015-grande_pauvrete_reussite_scolaire_421527.pdf)

réussite de tous, et de passer ainsi de la massification réussie à la démocratisation de la réussite scolaire.

Car l'augmentation insupportable des inégalités au sein de notre école est aussi, et est surtout, la conséquence des choix faits dans l'organisation même du système éducatif. Quatre leviers doivent être actionnés pour une politique globale mise au service d'un objectif unique : la réussite de tous les élèves. Là encore, en prenant appui sur les actions déjà conduites sur le terrain par des écoles, collèges et lycées, et sur les résultats de la recherche, le rapport fait des propositions très concrètes.

- **Une concentration accrue des efforts et des moyens en direction des élèves et des territoires les plus fragiles, condition nécessaire pour une égalité des droits.** La loi de refondation a engagé jusqu'en 2017, dans le cadre de la création de 54 000 postes pour l'enseignement scolaire, une attribution de moyens destinée à concentrer les efforts sur la priorité au primaire, la formation des maîtres et l'éducation prioritaire. Ces moyens nouveaux marquent l'engagement déterminé de la nation en faveur de son école dans un contexte budgétaire très difficile. En complément de ces efforts, il appartient au système éducatif de se réformer afin de trouver en son sein, ses propres marges de manœuvre budgétaires, par exemple en réorientant les moyens consacrés au redoublement ou en dotant davantage notre école primaire (sous-dotée de 15 % par rapport aux dépenses effectuées dans d'autres pays, alors que notre lycée coûte 15 % plus cher).

- **Une politique pédagogique et éducative globale pour une école inclusive, c'est-à-dire une école qui s'organise pour privilégier le « scolariser ensemble » au cours de la scolarité obligatoire et permettre à tous les élèves de réussir.** La feuille de route donnée au système éducatif par la nation est donc très claire. Pour progresser sur ces différents points, il faut considérer non seulement que les enfants des pauvres, comme tous les enfants, ont un droit fondamental à la réussite scolaire mais que la réussite leur est accessible. Et, bien entendu, ce dont ont besoin les enfants des familles pauvres, c'est que cesse la ségrégation sociale et scolaire qui les empêche d'apprendre avec les autres.

Une grande erreur consisterait à penser qu'il suffirait d'intervenir pédagogiquement auprès des seuls jeunes en situation de grande pauvreté pour résoudre leurs difficultés. L'école qui s'adresse aux enfants des pauvres ne peut être une pauvre école, organisée à part et avec moins d'ambition. Si l'on veut mettre réellement en application le principe affirmé dans la loi de refondation de 2013 d'une école inclusive, car tous les élèves sont capables d'apprendre, alors toute la scolarité obligatoire doit être conçue comme à la fois exigeante et bienveillante pour tous les élèves, gratuite dans son offre, avec une part significative d'enseignement collectif en classes hétérogènes. Il ne s'agit pas de décrire ce que serait une pédagogie idéale pour la réussite de tous et donc pour les enfants des familles pauvres. La diversité des approches possibles et des chemins pour assurer la réussite de tous interdit tout dogmatisme en la matière et appelle à la retenue. Mais on voit tout de même les grandes directions à suivre. En effet, grâce aux acteurs de terrain et à la recherche, les principes d'organisation et de fonctionnement de l'école plus favorables que d'autres à la réussite de tous sont perçus relativement clairement et depuis longtemps. Notre école est pleine de ressources, la question est de savoir comment généraliser ce qui marche, comment lever les blocages, comment passer de « l'innovation à la transformation » ?

- **Une politique de gestion et de formation des ressources humaines pour réduire les inégalités.** Pour que les enfants et adolescents des familles qui ont des conditions de vie très difficiles réussissent, il faut qu'ils puissent bénéficier de l'enseignement de personnels bien formés, expérimentés, mieux considérés, et remplacés quand ils sont absents, ce qui est tout de même un minimum.  
Aujourd'hui par exemple, les enseignants présents dans les établissements de l'éducation prioritaire sont plus jeunes et sont plus fréquemment non titulaires que dans les autres établissements. Ce constat relativise, de fait, les efforts budgétaires en faveur des territoires en difficulté car les traitements des débutants et des non titulaires sont moins coûteux que ceux des professionnels expérimentés. Les moyens consacrés à la refondation de l'éducation prioritaire vont dans le bon sens car ils ont notamment pour objectif de permettre de reconnaître la spécificité du travail en éducation prioritaire. Dans le cadre de la réforme de l'éducation prioritaire, les enseignants de REP+ bénéficient en effet d'une revalorisation des indemnités et d'un temps de service devant élèves moindre pour faciliter le travail en équipe, la réalisation de projets, le suivi des élèves et les relations avec les parents.  
Mais, avec l'aggravation et la concentration des difficultés sociales et scolaires, il faudra aller plus loin pour faciliter la constitution d'équipes pédagogiques et éducatives pérennes en éducation prioritaire, notamment dans les secteurs géographiques les moins attractifs.
- **Enfin, le quatrième levier est l'alliance éducative indispensable entre l'école, les parents d'élèves, les collectivités territoriales et les associations.** La réduction des écarts de réussite scolaire ne se règlera pas sans un effort collectif accompagnant l'action de l'État et de ses personnels. Cette action concerne les élus, les parents, les associations, les entreprises. C'est pourquoi, il n'y a pas de réussite scolaire possible sans programme plus large de « réussite éducative » qui permette de nouer des solidarités fondées sur la conjugaison des compétences et des responsabilités sur un territoire et non plus seulement sur leur seule juxtaposition. Cela est tout particulièrement nécessaire s'agissant des relations de l'école avec les familles en situation de pauvreté. Éduquer un enfant ne peut se faire que dans une relation de confiance entre l'école et les parents. La confiance ne s'obtient que si les familles pauvres sont d'abord considérées comme des familles qui tentent, comme les autres familles, d'élever leurs enfants dans les meilleures conditions possibles. Elles ne sont pas différentes des autres familles. Beaucoup de choses peuvent changer dès lors que les regards évoluent et que les préjugés tombent.

Les écarts de réussite scolaire associés aux origines sociales mettent en danger à la fois l'école publique française et notre République car, depuis l'origine, le destin de l'école publique et celui de la République sont liés. À ce niveau atteint par les inégalités, il devient absurde et cynique de parler d'égalité des chances, c'est à l'égalité des droits qu'il faut travailler.

Il est donc nécessaire de rappeler sans relâche pourquoi il y a nécessité de refonder l'école et pour qui. En réalité, c'est la même question. Savoir *pourquoi* refonder, assurer la réussite de tous en luttant contre les inégalités sociales, c'est aussi déterminer *pour qui* refonder. Si refonder l'école, c'est corriger les inégalités au sein du système éducatif, alors refonder l'école, c'est faire réussir les plus pauvres. La refondation concerne bien sûr tous les élèves et il n'est pas question de réduire les écarts en baissant le niveau des meilleurs. Refonder

l'école, ce n'est pas niveler par le bas comme certains font semblant de le redouter, c'est élever le niveau de tous en centrant l'attention du système éducatif en priorité en direction des plus fragiles, ceux dont les destins scolaires sont liés à leur origine sociale. Et tout le monde y gagnera, y compris les élites, dont la base sociale est trop étroite et dont les résultats ont tendance à stagner, voire à régresser.

Face aux défis que doit relever notre pays, il s'agit de se mettre en mouvement de façon déterminée pour bâtir un système éducatif plus inclusif. Faire réussir tous les élèves nécessite davantage de partage et de fraternité et oblige à dépasser certains intérêts particuliers pour privilégier l'intérêt général. Le refus du scénario de séparation, toujours présent dans l'esprit de ceux qui croient impossible de faire du commun avec des élèves différents, impose à l'école de travailler à l'amélioration de son fonctionnement et à la collectivité nationale de soutenir son école dans cette évolution. C'est le choix de la solidarité pour la réussite de tous.

Car, si en dépit des réformes conduites et des efforts des personnels, les inégalités sociales pèsent encore autant sur le destin scolaire de la jeunesse de notre pays, c'est que l'échec scolaire des plus pauvres n'est pas un accident. Il est inhérent à un système qui a globalement conservé la structure et l'organisation adaptées à la mission qui lui a été assignée à l'origine : trier et sélectionner. L'échec scolaire des enfants des milieux populaires résulte pour partie de l'organisation de notre système scolaire.

Qui pourrait être opposé à la meilleure réussite des enfants de milieu populaire et la prévention du décrochage scolaire qui les touche massivement ? Personne bien sûr, à ceci près que la réussite de tous n'est pas nécessairement une priorité partagée par toute la population et ne relève donc pas de l'évidence. Dans une période de crise économique et sociale où la lutte pour les places est plus âpre, la fraternité nécessaire pour la réussite scolaire de tous se heurte inévitablement à des intérêts particuliers qui n'ont pas forcément envie que l'école se transforme. Les dysfonctionnements de notre école qui ne parvient pas à réduire les inégalités ne nuisent pas à tout le monde. La méritocratie a une face claire, pour ceux qui en bénéficient, et une face sombre pour tous les autres. Ou, pour dire les choses autrement, notre élitisme n'a rien de républicain, il est essentiellement social.

En favorisant davantage la réussite scolaire des plus pauvres, le système éducatif leur offre le seul moyen à long terme de sortir de la pauvreté. Laisser sur le bord du chemin autant d'intelligences et de potentiels est, de ce point de vue, très problématique pour un pays qui doit affronter la mondialisation et la compétition internationale. Enfin, faire réussir tous les enfants est aussi une question essentielle pour notre démocratie car nous ne pourrions indéfiniment prôner le « vivre ensemble » sur le mode incantatoire et dans le même temps abandonner sur le bord du chemin une partie des citoyens.

Il faut donc travailler sans relâche à convaincre qu'il est de l'intérêt de tous d'introduire plus de justice au sein de l'école en dépassant les actions philanthropiques et compassionnelles à l'égard des plus démunis. Ces actions sont toujours utiles bien sûr pour le petit nombre qui en bénéficie, ceux que Ferdinand Buisson appelait les « exceptions consolantes », mais elles ne résolvent rien pour le plus grand nombre. Faire réussir les plus pauvres n'est pas faire œuvre sociale, charitable. Les enfants et adolescents en situation de grande pauvreté ont plus besoin de solidarité que de pitié.

